

Solocal Group annonce son intention d'engager des discussions avec ses créanciers financiers et sollicite l'accord des porteurs d'Obligations et de Mini Bond pour différer le paiement des coupons dus en juin et septembre 2023

Le Groupe mène une réflexion visant à définir un nouveau plan stratégique

Dans le prolongement des annonces du communiqué de presse du 27 avril 2023, dans lequel Solocal Group (la « **Société** » et, ensemble avec ses filiales consolidées, le « **Groupe** ») indiquait travailler à différentes options relatives à la maturité de sa dette et aux risques liés à son refinancement, le Groupe annonce aujourd'hui son intention d'engager des discussions avec ses créanciers financiers.

Dans ce cadre, le Groupe a lancé une double réflexion, sur un nouveau plan stratégique qui définira ses grandes orientations pour les années à venir d'une part, mais également sur sa structure financière.

Afin de faciliter les discussions avec ses créanciers financiers, la Société sollicitera l'ouverture d'une procédure de mandat ad hoc à son bénéfice et invite ses créanciers financiers à s'organiser pour participer à ces discussions avec la Société et le mandataire ad hoc qui sera désigné par Monsieur le Président du Tribunal de commerce de Nanterre.

Dans ce contexte, la Société annonce également aujourd'hui qu'elle souhaite pouvoir différer le paiement des coupons dus par la Société au titre des Obligations et du Mini Bond en juin 2023 et en septembre 2023 et, qu'elle sollicite donc l'accord des porteurs d'obligations concernés à cet effet.

« **Obligations** » désigne les obligations d'un montant total en principal de 176.689.747,06 € (au 31 décembre 2022) portant intérêts à Euribor (avec taux Euribor 3 mois *flooré* à 1 %) + 7 % *spread* et arrivant à échéance au 15 mars 2025 (ISIN: FR0013237484) émises par Solocal Group.

« **Mini Bond** » désigne les obligations d'un montant total en principal de 18.743.702,88 € (au 31 décembre 2022) portant intérêts à Euribor (avec taux Euribor 3 mois *flooré* à 1 %) + 7 % *spread* et arrivant à échéance au 15 mars 2025 (ISIN: FR0013527744) émises par Solocal Group.



Avertissement

Ce communiqué de presse a été préparé par Solocal Group exclusivement à titre d'information. Il ne constitue ni n'inclut aucun conseil ou recommandation de Solocal Group (ou de toute autre personne) concernant les titres de Solocal Group ou concernant le bien-fondé de toute transaction ou la prise de toute décision d'investissement. Il ne constitue ni n'inclut aucune confirmation ou engagement de Solocal Group (ou de toute autre personne) concernant la valeur présente ou future des activités de Solocal Group, de ses titres, de ses filiales ou de tout autre actif de Solocal Group.

Ce communiqué de presse ne constitue pas une offre de vente ni une sollicitation d'offre d'achat ou d'échange ou d'acquisition de titres aux États-Unis ou dans toute autre juridiction. Les titres mentionnés dans le présent communiqué de presse ne peuvent être offerts, vendus, échangés ou livrés aux États-Unis en l'absence d'enregistrement ou d'une exemption applicable à l'obligation d'enregistrement en vertu du US Securities Act de 1933, tel que modifié. Les titres mentionnés dans le présent communiqué de presse ne sont pas et ne seront pas enregistrés aux États-Unis. Ce communiqué de presse ne vise pas, ni n'est destiné à être distribué, publié, mis à disposition ou utilisé par une personne ou une entité citoyenne, résidente ou située dans une localité, un État, un pays ou une autre juridiction, lorsque cette distribution, publication, mise à disposition ou utilisation serait contraire à la loi ou à la réglementation, ou nécessiterait un enregistrement ou une licence dans cette juridiction. Rien dans le présent communiqué de presse ne constitue une invitation à participer aux Consultations par un porteur dans des circonstances où une telle participation serait illégale.

Le présent communiqué de presse contient des déclarations prospectives fondées sur les opinions et les attentes actuelles concernant des événements futurs. Ces déclarations prospectives peuvent inclure des projections et des estimations et leurs hypothèses sous-jacentes, des déclarations concernant les plans, les objectifs, les intentions et/ou les attentes en matière de résultats financiers, d'événements, d'opérations et de services futurs et de développement de produits, ainsi que des déclarations concernant performances ou événements. Ces déclarations sont généralement identifiées par les termes "s'attendre à", "anticiper", "croire", "avoir l'intention de", "estimer", "planifier", "projeter", "pouvoir", "devoir" ou la forme négative de ces derniers et d'autres expressions similaires. Ces déclarations ne sont pas des garanties de performances futures et sont soumises à des risques inhérents, des incertitudes et des hypothèses concernant Solocal Group et ses filiales et investissements, les tendances de leurs activités, les futures dépenses d'investissement et acquisitions, les évolutions relatives aux passifs éventuels, les changements de la conjoncture économique mondiale ou des principaux marchés de Solocal Group, les conditions de concurrence sur le marché et les facteurs réglementaires. La réalisation de ces événements est incertaine ; leur issue pourrait se révéler différente de celle envisagée aujourd'hui, ce qui est susceptible d'affecter significativement les résultats attendus. Les résultats réels peuvent différer sensiblement de ceux prévus ou sous-entendus dans ces déclarations prospectives. Toute déclaration prospective contenue dans le présent communiqué de presse est faite à la date du présent communiqué de presse. Sauf si la loi applicable l'exige, Solocal Group ne s'engage pas à réviser ou à mettre à jour les déclarations prospectives, compte tenu de nouvelles informations ou d'événements futurs. Les résultats et les performances du Groupe sont également susceptibles d'être affectés par divers risques et incertitudes, y compris, sans limitation, les risques identifiés dans les "Facteurs de risque" figurant dans le Document d'enregistrement universel enregistré par l'Autorité des marchés financiers le 28 avril 2023 et également disponible sur le site Internet du Groupe.

FR - Solocal - www.solocal.com

Premier acteur français du marketing digital, Solocal est le premier partenaire de toutes les entreprises locales, que ce soit des ETI, TPE, PME, mais aussi des grandes enseignes à réseaux ou des collectivités. Sa mission : dynamiser la vie locale. Chaque jour, Solocal conseille 281 000 entreprises clientes présentes partout en France et les accompagne pour booster leur activité. Solocal travaille à révéler le potentiel de toutes les entreprises en les connectant à leurs clients grâce à des services digitaux innovants (Présence relationnelle avec une gamme d'offres Connect, Site Internet et sites de e-commerces, Publicité digitale) et qu'elles peuvent piloter en toute autonomie via l'app Solocal Manager. Solocal se tient également aux côtés des internautes et mobinautes pour leur faire vivre la meilleure expérience digitale avec PagesJaunes et Ooreka. Le Groupe met ainsi à la disposition des professionnels et du grand public des services à très fortes audiences sur ses propres médias (21 millions de VU/mois), de la data géolocalisée, des plateformes technologiques évolutives, une couverture commerciale unique en France, des partenariats privilégiés avec les acteurs du numérique comme les Gafam. Engagé dans une stratégie sociétale et environnementale depuis 2013, Solocal adhère aux objectifs de développement durable des Nations Unies et est certifié bronze par Ecovadis et argent par Gaïa Ethifinance.

Contacts presse

Charlotte Millet
+33 (0)1 46 23 30 00
charlotte.millet@solocal.com

Edwige Druon
+33 (0)1 46 23 37 56
edruon@solocal.com

Contacts investisseurs

Jérôme Friboulet
+33(0)1 46 23 30 61
jfriboulet@solocal.com

Xavier Le Tulzo
+33 (0)1 46 23 39 76
xtulzo@solocal.com

Nous suivre



solocal.com